

APPEL DE PROJETS

**IMPLICATIONS DES
CAISSES DESJARDINS
DE SHERBROOKE
EN MILIEU SCOLAIRE**

Introduction

Depuis plusieurs années, les Caisses Desjardins de Sherbrooke travaillent en étroite collaboration avec les écoles de la région. Que ce soit par leurs contributions humaines, matérielles ou financières, le maillage des écoles et de Desjardins n'a fait que s'accroître au cours des dernières années.

Desjardins est conscient du nombre grandissant de responsabilités déléguées aux écoles. De ce fait, puisque Desjardins est toujours présent dans sa communauté, nous avons convenu de dédier une aide financière pour répondre aux besoins immédiats.

APPEL DE PROJETS

Les Caisses Desjardins de Sherbrooke sont fières de présenter un appel de projets répondant spécifiquement aux objectifs particuliers des écoles et des jeunes.

Cette collaboration porte sur deux volets :

- ▶ **le soutien financier**
- ▶ **l'éducation**

Desjardins est heureux de vous annoncer qu'une somme de 300 000 \$ sur 3 ans (à raison de 100 000 \$ par année) a été réservée pour le soutien aux écoles de la région. Ce sont 45 écoles primaires et secondaires de la CSRS qui auront l'opportunité de présenter leurs projets des trois prochaines années.

- ▶ Desjardins s'assure de transmettre les informations à l'ensemble des directions d'écoles.
- ▶ Une offre universelle est proposée (permettre à toutes les écoles d'accéder à cette enveloppe).
- ▶ L'attribution annuelle est distribuée de façon équitable en proportion du nombre d'élèves par école.
- ▶ Un formulaire de demande simplifié est disponible.
- ▶ Un seul projet pourra être considéré annuellement. Par contre, si l'école présente un projet d'envergure, il y aura possibilité que la distribution de la somme octroyée soit étalée sur un maximum de trois ans.

Soutien financier

Depuis de nombreuses années, les Caisses Desjardins de Sherbrooke contribuent financièrement aux projets spécifiques des écoles primaires et secondaires. Globalement, c'est un montant de plus de 2 millions qui a été versé directement à la Fondation de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke ainsi qu'aux écoles de notre région.

À compter de 2018, un mode d'attribution sera privilégié afin de permettre à chacune des écoles d'accéder à un budget équitable. Nous sommes d'avis qu'il faut être attentif aux besoins spécifiques de chacune des écoles. Chaque école possède une identité qui lui est propre et un projet éducatif particulier. Nous sommes intéressés à soutenir ce projet ou les activités qui s'y rattachent.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le projet doit être éducatif et structurant.

Qu'entend-on par « **projet structurant** » :

- Achat d'équipements ou de matériel (articles de sport, livres, audiovisuel, etc.).
- Amélioration aux installations (travaux divers : bibliothèque, médiathèque, etc.).
- Programme d'encouragement ou de reconnaissance qui stimulent les élèves (groupes).

Ne sont pas considérés comme structurants :

- Sortie scolaire
- Repas, collation, activité ludique (party Noël ou autres)
- Bal et album de finissants
- Ajout de personnel et remplacement
- Campagne de publicité ou de souscriptions

PROCÉDURE ET TRAITEMENT DES DEMANDES

1) Mode de fonctionnement

- ▶ Vous devez acheminer votre demande à : demande.soutien.financier.ecole@desjardins.com (voir le formulaire de demande d'implication financière).
- ▶ Suite à la réalisation du projet ou de l'activité, un rapport d'événement devra être produit par l'école et remis à Desjardins afin de lui permettre d'effectuer, à la fin de chaque fin d'année, un compte rendu aux conseils d'administration des Caisses Desjardins de Sherbrooke. Vous devez acheminer votre rapport d'événement à : demande.soutien.financier.ecole@desjardins.com (voir le formulaire de rapport d'événement).

2) Cheminement des demandes :

Année	Dépôt des demandes (avant le)	Réponse à votre demande et octroi des sommes
2018	30 novembre 2018	31 décembre 2018
	31 décembre 2018	28 février 2019
2019	30 juin 2019	31 août 2019
	31 décembre 2019	28 février 2020
2020	30 juin 2020	31 août 2020
	31 décembre 2020	28 février 2021

Éducation

Depuis près d'un siècle, Desjardins s'est associé aux écoles pour aider les jeunes à s'initier à l'épargne. Le fondateur des Caisses populaires, Alphonse Desjardins, a lui-même mis sur pied la première Caisse scolaire dans une école de Lévis, en 1901.

Encore aujourd'hui, et plus que jamais, Desjardins se préoccupe de l'éducation coopérative et économique de ses membres.

À cet égard, nous sommes d'avis que Desjardins peut supporter les écoles dans l'éducation à la coopération. Nous proposons donc le renforcement du programme de la Caisse scolaire* (au niveau primaire) et du programme de Lab Finances** (au niveau secondaire), avec un tout nouveau concept.

* PROGRAMME CAISSE SCOLAIRE :

En collaboration avec les parents et le milieu scolaire, la Caisse scolaire initie les jeunes à l'épargne.

Elle permet aux jeunes de développer leur sens des responsabilités face à l'argent et ainsi de devenir des jeunes autonomes et responsables. Savoir épargner et gérer son argent, c'est s'offrir le pouvoir de concrétiser ses rêves et se donner la liberté de choisir.

** PROGRAMME LAB FINANCES :

C'est un projet d'entrepreneuriat collectif par et pour les jeunes.

Le Lab Finances s'engage à :

- Offrir des expériences aux jeunes
- Permettre aux jeunes d'être authentiques
- Mettre leur créativité à profit
- Inspirer des projets et accompagner les jeunes

Les avantages :

- Simplifier les paiements d'activités scolaires et parascolaires
- Développer les saines habitudes financières des élèves
- Favoriser le développement de projets entrepreneuriaux
- Initier les élèves au modèle coopératif

La coop de services fait vivre aux élèves :

- La gouvernance d'une coopérative
- La gestion d'un fonds d'aide au développement de l'école
- Des apprentissages en éducation financière

De plus, des activités éducatives ont été pensées pour les jeunes. Du matériel pédagogique pourra être offert aux enseignants. La démarche d'apprentissage qui y est proposée est conforme aux orientations et aux exigences des programmes d'études du Ministère de l'Éducation du Québec et respecte toutes les règles éthiques et déontologiques. Une expérience simple et enrichissante!

Proposition d'octroi d'une contribution de la part de Desjardins

L'éducation financière s'inscrit toujours dans la mission de Desjardins ainsi que dans ses priorités en matière de responsabilité sociale. Elle est devenue un enjeu de société compte tenu, notamment du taux élevé d'endettement et de la faible propension à l'épargne de la population.

Grâce à ses nombreuses initiatives éducatives, Desjardins peut accompagner les jeunes pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées. En matière d'éducation financière, Desjardins s'appuie également sur une longue histoire de partenariats avec le milieu scolaire. Cette approche se traduit par des gestes concertés encourageant les jeunes à en apprendre davantage sur les rouages d'une situation financière favorable.

Puisque l'éducation financière s'avère au cœur de nos préoccupations, il sera suggéré de prévoir une rencontre (d'environ une trentaine de minutes) avec la direction d'école, le conseil d'établissement et au moins un enseignant.

Nous en profiterons pour mettre en lumière, les avantages de l'éducation financière et la contribution importante que Desjardins pourra apporter auprès des jeunes de l'école.

Distinction coopérative

Desjardins est fier de sa distinction coopérative par ses engagements dans le milieu. Sa mission étant, entre autres, de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, et c'est ce que nous désirons travailler avec les établissements d'enseignement avec qui nous serons partenaires. Depuis quelques années, Desjardins a mis sur pied, une Escouade Desjardins qui veille à favoriser les liens avec nos membres qui croient en nos valeurs.

Nous vous proposons de faire profiter votre corps professoral d'une forme de répit puisque nous mettons à votre disposition, notre Escouade Desjardins (opérée par des employés bénévoles) qui pourrait offrir quelques heures dans le cadre d'une activité spécifique.

Il va de soi que toute autre activité proposée sera considérée dans la mesure du possible où Desjardins pourra fournir des bénévoles selon notre calendrier d'activités.

Conclusion

Nous sommes convaincus que le milieu scolaire et les Caisses Desjardins de Sherbrooke trouveront avantage à travailler ensemble. Que ce soit au niveau financier ou par la solidarité dans son milieu, Desjardins souhaite répondre aux besoins et attentes de chacune des écoles, et ce, de façon conviviale!



La différence Desjardins à Sherbrooke

Nos employés et dirigeants de Desjardins sont fiers de leur communauté.

Merci de votre confiance et merci de contribuer à notre milieu!

ENSEMBLE, EN 2017

NOUS AVONS COOPÉRÉ À FAIRE UNE DIFFÉRENCE AUPRÈS DE MILLIONS DE PERSONNES

À Sherbrooke, il y a des rêves, des projets et des gens pour les réaliser!

PLUS DE
5 M\$
REMIS

4,495 M\$

AUX MEMBRES EN
RISTOURNES
DIRECTES

617 194 \$

CONTRIBUTIONS
DANS LE MILIEU

PLUS DE
322 M\$
REMIS

202 M\$

AUX MEMBRES EN
RISTOURNES
DIRECTES

120 M\$

CONTRIBUTIONS
DANS LE MILIEU

Grâce à vous, nous remettons plus de 5 M\$ par année

15 000 \$ / jour
à la collectivité sherbrookoise



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES

Les avantages d'être membre d'une coopérative de services financiers sont nombreux. Grâce à votre carte multiservices Desjardins, vous profitez de rabais ou d'offres exclusives!

1,06 M\$

REMIS EN AVANTAGES
DESJARDINS

Des initiatives concrètes pour soutenir l'économie locale



PROFITEZ DE RABAIS
EXCLUSIFS CHEZ
PLUSIEURS MARCHANDS



Surveillez nos pages Facebook!

 **Desjardins**